

Lutter contre la pédophilie



A - Une brochure "Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs." Introduction au document.

En France, à partir du début des années 2000, l'Église catholique s'est interrogée fortement sur la question de la pédophilie. Il s'agissait de permettre aux évêques d'avoir conscience des mécanismes qui étaient en cause et d'avoir une réflexion avec des spécialistes sur ces problèmes.

Une brochure « *Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs* » a été publiée **en 2003** par le Service information et communication de la Conférence des évêques de France. La préface de M^{gr} Jean-Pierre Ricard témoigne de l'importance accordée par le président de la Conférence des évêques de France et par l'Église tout entière à cette initiative.

Toujours d'actualité, elle est une référence au-delà même du cercle ecclésial, y compris dans un certain nombre de lieux de formation laïcs.

Le comité de rédaction, sous la responsabilité de M^{gr} Jacques David, évêque d'Evreux, est composé de : Monique Baujard, juriste, responsable d'aumônerie scolaire, Mijo Beccaria, journaliste, présidente du Bureau international catholique de l'enfance (1995-2001), Guillemette de la Borie, journaliste, membre de l'équipe de rédaction du magazine Phosphore, Stanislas Lalanne, prêtre, secrétaire général de la Conférence des évêques de France, Jean-Paul Larvol, prêtre, secrétaire général adjoint de la Conférence des évêques de France, chargé de l'apostolat des laïcs.

Ce comité de rédaction a sollicité l'avis de nombreux spécialistes, largement reconnus dans leur domaine de compétence. Et tout spécialement, parmi eux :

Tony Anatrella, prêtre, psychanalyste, spécialiste en psychiatrie sociale, Jacques Arènes, psychanalyste, écrivain, Marcelline Gabel, chargée de cours à Paris X, Xavier Lacroix, professeur de théologie, Marie-Laure Gauliard-Plesse, magistrat, Michèle Rouyer, médecin, pédopsychiatre, Marie-Jo Thiel, professeur de théologie morale.

Sans prétendre être exhaustive, cette brochure, publiée en 2003, rappelons-le, cherche à donner des informations simples sur la réalité très diversifiée que recouvre le mot « pédophilie », sur la personnalité de ceux qui se livrent à de tels actes, sur les conséquences pour les victimes et sur la façon dont le droit français sanctionne ces agissements. Elle rappelle que la dénonciation s'impose, en vertu de la loi française, chaque fois que des faits précis sont connus. Elle donne des repères pour agir dans les situations où il n'existe que des soupçons. Elle souligne enfin qu'il appartient aux personnes tenues au secret professionnel et à qui la loi française reconnaît « une option de conscience » de tout mettre en œuvre pour que l'auteur de tels faits se livre lui-même à la justice.

La spécificité de ce document est de resituer ces actes très graves par rapport à une relation éducative saine et d'analyser, à la lumière de l'Évangile, les enjeux de cette lutte contre la pédophilie. Ce document

a pour objectif de contribuer ainsi à la détection et la prévention de tels actes tout en préservant le climat de confiance indispensable à toute vie en société.



B - Bien traiter les enfants et les jeunes

''Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs.''

Nous vous proposons ce premier texte extrait de ''Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs'' publié par le Service de l'information et de la communication de la Conférence des Evêques de France.

Dans la plupart des cas, les enfants victimes d'abus sexuels connaissent bien leur agresseur. Celui-ci fait partie de leur entourage familial ou éducatif. La relation, à un moment donné, dérape et bascule dans l'horreur. Avant de voir comment et pourquoi de tels abus peuvent se produire, il importe de comprendre ce qui caractérise une relation éducative saine.

UNE ATTENTION DE TOUS LES INSTANTS

La meilleure manière d'éviter les abus sexuels envers les enfants est de bien traiter ces derniers. Ce qui veut dire donner à chacun, de l'enfance jusqu'à l'âge adulte, les moyens de grandir et de s'épanouir de façon harmonieuse. Cela suppose plusieurs attitudes éducatives.

LE RESPECT DE SON CORPS ET DU CORPS DES AUTRES

Cet apprentissage commence par le respect de la pudeur de chacun dans la vie quotidienne, dès la toute petite enfance. Au-delà, il faut permettre et même encourager chacun à créer son territoire intime : avoir un espace à soi, des objets personnels, du courrier, des secrets, qui soient reconnus par tout le monde. Pour les adolescents, c'est pouvoir décorer son coin personnel ou sa chambre à son goût, recevoir des communications téléphoniques personnelles, nouer des liens d'amitié, écrire un journal intime.

LA RECONNAISSANCE DE LA DIFFERENCE SEXUELLE

Les rythmes et les besoins des filles et des garçons sont différents ; une certaine conception de la mixité l'a souvent oublié. Il faut faire droit à ces différences, par exemple en instituant parfois des activités séparées, des espaces réservés comme les vestiaires au stade, les coins toilette et les tentes séparées en camp de vacances... Ceci est particulièrement important au début de l'adolescence, lorsque les décalages de maturité sont les plus importants. Les filles ont besoin de parler beaucoup, alors que les garçons préfèrent se défouler par des activités physiques.

L'APPRENTISSAGE DES « MOTS POUR LE DIRE »

En tenant compte des différences entre garçons et filles, on développera leur capacité à parler de sujets importants, comme l'amitié, la mort, la sexualité. Il est important d'apprendre à nommer ce qui habite l'esprit, à cerner les sentiments complexes, à dire avec nuances ce qu'on ressent dans sa tête et dans son corps.

Cette habitude les aidera à exprimer ce qui les bouleverse ou les rend malheureux, même si c'est très difficile à dire. Des moments privilégiés, comme certaines émissions de télévision regardées ensemble, des randonnées ou voyages en voiture rendent ce dialogue possible.

UNE VERITABLE EDUCATION SEXUELLE

Ce sujet touche chacun, adulte ou enfant, au plus profond de soi : savoir parler de sexualité de façon juste, sans la réduire ni à sa mécanique, ni à ses risques, demande du temps et de la réflexion. Il faut répondre naturellement à l'immense curiosité des petits enfants sur les mystères de la vie, en les reliant toujours à l'amour, en donnant les informations demandées avec des mots adaptés à leur âge, sans aller au-delà. Ils sauront ainsi qu'il est possible de parler de ce sujet-là, qu'il y a des réponses que les adultes sont prêts à donner. En revanche, un enfant confronté de manière prématurée à une sexualité adulte ne peut pas comprendre ni « élaborer » psychologiquement ce qu'il vit : il est littéralement débordé par la situation. Il revient alors à l'adulte de signifier la loi et les interdits, le bien et le mal.

DES RELATIONS DE CONFIANCE

Il ne s'agit pas de traiter les enfants comme des adultes, qui seraient autonomes et totalement responsables de leurs besoins et désirs, mais de développer chez eux une certaine force intérieure. Cette force se nourrit du respect qui leur est porté qu'ils ressentent de façon diffuse. Elle leur permettra de mieux résister aux sollicitations malhonnêtes ; la confiance envers les adultes les aidera à dire quand quelque chose ne va pas, avec la certitude d'être entendus et crus.

AIMER SON CORPS

Le corps a toujours tenu une grande place dans la tradition chrétienne. Célébré dans l'art, sollicité dans la liturgie par les gestes et les chants, valorisé par le travail manuel, soigné quand il est malade, enseveli avec piété après la mort, tout témoigne d'un grand respect pour le corps. Pour l'Église, corps et esprit font alliance, l'invisible est enfoui dans le visible. L'élan de vie qui porte tout homme, est reçu d'une source : Dieu lui-même. La très grande valeur spirituelle accordée au corps et aux relations corporelles provoque gravité et craintes. D'où parfois, des incompréhensions devant l'érotisme ou des difficultés face au plaisir. Les chrétiens n'ont pas échappé à la crainte archaïque de toutes les cultures face au sexe et à ses violences.

Pourtant, le christianisme est la religion de l'incarnation : « Le chrétien doit aimer son corps comme une image vivante de celui du Sauveur incarné », écrivait saint François de Sales. En lui promettant la résurrection à la fin.

DES EXIGENCES POUR LES EDUCATEURS

Les éducateurs ont à s'interroger sur leurs motivations, leurs attitudes et leurs limites dans leurs rapports avec les enfants et les jeunes.

UN EQUILIBRE PERSONNEL. Des adultes épanouis, sans frustrations trop lourdes à porter, capables d'être heureux avec d'autres adultes, auront d'autant moins besoin de chercher des compensations abusives auprès des enfants. Cela suppose pour chacun de discerner ses points de fragilité : le goût du pouvoir, le désir de s'appropriier sa fonction ou d'être aimé à tout prix, l'autoritarisme, des relations exclusives ou érotisées, etc. Ainsi, on apprend à se connaître en prêtant attention à ses réactions personnelles, à sa manière d'être en relation avec les autres, à la manière dont ceux-ci nous perçoivent. En repérant ses propres fragilités, en acceptant de voir des « clignotants » s'allumer dans telle ou telle situation, on peut mieux se faire aider au moment nécessaire. Les mouvements et institutions, par leur fonctionnement, doivent pouvoir aider chacun à dépasser ses difficultés.

L'ATTENTION PORTEE A CHACUN

L'habitude d'observer les enfants dont on a la charge permet de déceler plus vite les changements dans leur attitude, leurs difficultés. S'attacher à poser régulièrement un regard attentif sur chacun, à tour de

rôle, permet de mieux comprendre sa personnalité, ses relations familiales, ses goûts et ses désirs. Ainsi, lorsqu'un enfant devient brusquement taciturne, agressif, l'adulte peut s'en apercevoir et en parler avec lui. Cela montre l'importance accordée par les éducateurs au bien-être de chacun, à sa vie intérieure : il est naturel d'en parler, et possible de trouver des solutions. L'enfant sera ainsi mieux amené à s'exprimer, ce qui est toujours difficile dans les cas de maltraitance.

DES REGLES ET DES RELATIONS CLAIRES

L'éducateur est en position d'autorité sur les enfants qui lui sont confiés ; il est garant des règles de la vie collective, de la sécurité et du bien-être de tous les enfants. Il ne peut pas se comporter comme un copain. Il sait poser des règles et des limites claires, compréhensibles pour tous, et les faire respecter. Ainsi, lorsque la différence d'âge n'est pas très grande entre jeunes et éducateurs, il importe de marquer la distance. Par exemple, les jeunes professeurs doivent savoir comment, du langage à la tenue vestimentaire, garder la bonne distance pour décourager trop de familiarité. De même, des animateurs doivent éviter de se faire piéger par des pré-adolescentes, qui « draguent » comme elles l'ont vu faire dans les séries-télé, mimant des conduites amoureuses qui ne correspondent pas à leur maturité psychique.

LA PRIORITE AU TRAVAIL EN EQUIPE

Le travail en équipe, les rencontres régulières, pour parler des enfants et de l'attitude à tenir envers eux, permettent plusieurs regards complémentaires. Les malaises ou dérapages risquent moins de s'installer. Cela suppose, pour chacun des membres de l'équipe (catéchistes, animateurs d'aumôneries et de mouvements, enseignants), de développer un regard critique sur sa pratique personnelle, d'accepter le regard des autres et de s'intégrer à une démarche commune dont il n'est pas seul maître. Alors, les rôles peuvent se répartir dans l'équipe en fonction des compétences de chacun, pour recueillir et relayer les confidences d'un enfant, prendre la parole auprès d'un groupe sur un sujet difficile, etc. Ainsi, tous les responsables de groupes gagneraient à organiser des réunions entre adultes, en invitant parfois des spécialistes, pour confronter et réfléchir sur ce qui a été vécu avec les enfants ou les jeunes, sur les questions qui se posent, les attitudes à tenir.

UNE FORMATION PERMANENTE

Les enfants et les adolescents sont différents des adultes, chacun le sait. Tout éducateur a besoin d'avoir des connaissances de base sur les stades de leur développement, leur sexualité et les différences de comportements entre garçons et filles. Il prendra les moyens de se tenir au courant des connaissances nouvelles, des évolutions de tous ordres concernant ces jeunes, de la culture dans laquelle ils évoluent. Ainsi, les manières de vivre, les modes de relations se modifient très rapidement, et se jouent aujourd'hui sur un mode très affectif. De nouveaux codes se dessinent, les attentes des enfants et des adolescents envers leurs éducateurs se font plus fortes, imposant une attention particulière, tout en faisant preuve de lucidité.

UNE ATTITUDE EDUCATIVE JUSTE

Parce qu'éduquer est d'abord une affaire de relation entre des personnes, parce qu'éduquer met en jeu une certaine conception de l'homme et suppose un vrai projet de vie, l'éducation a toujours mobilisé l'énergie des chrétiens. Les quatre repères signalés ici sont tous imprégnés de la longue et sage expérience de l'Église. Plus profondément, ils s'inspirent de l'attitude du Christ lui-même, telle que l'Évangile la manifeste.

Une relation éducative est chaste, pas au sens courant de « non-charnelle » mais parce qu'elle refuse la possession de l'autre. Elle accepte comme saine et bienfaisante la distance entre les êtres. Elle repousse la mauvaise séduction, qui veut que l'autre se tourne exclusivement vers soi. L'autre est un sujet respecté, non un objet possédé. Une relation éducative se vit dans la liberté. Elle accepte de voir l'autre évoluer, s'éloigner. Elle ne l'enchaîne pas dans sa propre vision, mais le pousse à trouver sa voie singulière et unique.

Une relation éducative se vit aussi dans l'alliance. L'allié est proche, mais séparé, fidèle, mais non soumis. L'alliance comporte un engagement, mais dans le respect profond de l'allié ; l'éducateur doit

s'effacer pour que grandisse l'éduqué. Une relation éducative ouvre au sens de la loi. La loi est la parole commune à tous les membres d'un corps social. Elle « interdit », met de la distance entre le sujet et ses désirs immédiats. Elle brise la relation duelle et l'ouvre à un lien social plus vaste. Le respect de la loi fait partie de toute éducation. Une attitude éducative qui ne remplirait pas ces quatre critères serait en danger. On peut observer que trois interdits fondamentaux structurent de façon décisive les relations éducatives :

- l'interdit de la fusion, qui absorbe les personnes l'une dans l'autre, en niant leur singularité propre ;
- l'interdit du mensonge, qui manipule personnes et institutions ;
- l'interdit de la violence, qui tue la confiance et écrase le plus faible.

Ces trois interdits se traduisent positivement par la juste distance, la clarté, le respect.



C - Pédophilie : l'inacceptable

« Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs. »

Nous vous proposons ce second texte extrait de "Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs" publié par le Service de l'information et de la communication de la Conférence des Evêques de France.

Comment et pourquoi une relation éducative entre un adulte et un enfant peut-elle dégénérer ?

Il n'y a pas de réponse simple à cette question. La pédophilie est un phénomène complexe et il n'existe pas de profil type des agresseurs. La détection des faits inacceptables et leur prévention passent par une meilleure connaissance des agresseurs et des conséquences désastreuses de leurs actes sur les victimes.

UN CONTEXTE EN ÉVOLUTION

Aujourd'hui, le silence concernant la pédophilie n'est plus toléré, et c'est tant mieux. Des abus sexuels dont les enfants sont victimes ont sans doute toujours existé, mais ils demeuraient trop souvent dans le secret des familles et des institutions. L'éclosion actuelle d'affaires de ce genre manifeste une évolution de notre société. Les raisons de cette évolution sont multiples.

LE RESPECT DE L'ENFANT

L'opinion publique est devenue, de façon générale, plus sensible à tout ce qui concerne l'enfance. Dans les pays occidentaux, les enfants sont moins nombreux et davantage protégés. Parallèlement, l'idée que les enfants ont des droits spécifiques, tels qu'ils sont reconnus par la Convention internationale des droits de l'enfant de 1991, fait lentement son chemin. Or, l'érotisation croissante que connaît notre société n'épargne pas les enfants. Le corps, y compris le leur, est souvent réduit à l'état d'objet. La publicité l'utilise aux seules fins de susciter des besoins de consommation. Les séries télévisées prêtent à l'enfant ou à l'adolescent une maturité sexuelle d'adulte, niant ainsi leur spécificité. Dénoncer les abus sexuels commis sur des enfants a pour but de les préserver de situations extrêmes, sans que, malheureusement, ne soient remis en cause les effets de la permissivité morale ambiante.

LE DEVELOPPEMENT DES SCIENCES HUMAINES

Les sciences humaines ont mis en évidence les graves traumatismes et séquelles provoqués chez les enfants par des abus sexuels. Elles ont également montré le rôle pernicieux du silence dans ces affaires. Abattre le mur du silence auquel se heurtent les enfants devient alors une priorité absolue.

LE POIDS DES AFFAIRES RECENTES

La prise en compte et la détection des abus sexuels se sont développées en France dans les années 80 à la suite d'études nord-américaines démontrant l'importance du phénomène et le poids du secret qui l'entoure. Des campagnes de prévention ont été élaborées, avec des brochures d'information ou des cassettes vidéo destinées aux enfants (voir références page 46). A la suite de cela et après des affaires retentissantes comme celle de Dutroux en Belgique, le nombre de plaintes et de condamnations a beaucoup augmenté pendant quelques années, pour se stabiliser ensuite. En effet, la médiatisation d'une affaire permet de nouvelles plaintes : des enfants et des adultes, parce qu'ils en entendent parler, se sentent autorisés, même longtemps après, à dire ce qui leur est arrivé et à le dénoncer à la justice. La loi pénale a d'ailleurs été renforcée en 1998. Elle oblige désormais à dénoncer les atteintes commises sur des mineurs de moins de 15 ans.

LA PEDOPHILIE

DES CHIFFRES CLÉS En France, l'Observatoire national de l'action sociale décentralisée IODAS) indique qu'en 2000, 5500 cas pour présomption d'abus sexuels sur des enfants ont été signalés par les services des conseils généraux. Le Service national d'accueil téléphonique pour l'enfance maltraitée (SNATEM) signale que 13 % des mauvais traitements dénoncés sont de nature sexuelle. La famille proche est mise en cause dans 93% des cas, l'entourage dans 3 % des cas et le milieu institutionnel dans 2 % des cas. Une enquête de la Conférence des évêques de France, effectuée en mai 2001, fait état de 18 prêtres mis en examen pour des faits de pédophilie, 30 prêtres condamnés purgeant leur peine, dont 11 en prison et 21 prêtres ayant accompli leur peine. Il y a 25 000 prêtres en France. Les statistiques de la justice, en 1999, relèvent 634 condamnations pour viols sur mineurs et 4190 condamnations pour atteintes ou agressions sexuelles sur mineurs.

LA PEDOPHILIE : la pédophilie est définie comme « l'attirance sexuelle pour les enfants » par le dictionnaire Larousse et comme « un trouble de la préférence sexuelle » par l'Organisation Mondiale de la Santé. Le terme de pédophilie recouvre des pratiques sexuelles assez diversifiées. L'attirance sexuelle peut s'exercer de façon exclusive ou non envers de jeunes enfants, voire des bébés, ou envers des pré-adolescents. Cette attirance peut être homosexuelle ou hétéro-sexuelle, de type incestueux (relations sexuelles entre les membres proches d'une même famille) ou non.

DES RELATIONS PERTURBEES

Une relation éducative entre un adulte et un enfant peut devenir malsaine en raison d'une prise de pouvoir non maîtrisée de l'adulte sur l'enfant. L'enfant peut être dénié dans sa spécificité d'enfant, et considéré par l'adulte comme un partenaire susceptible de lui procurer du plaisir. Il peut aussi être dénié en tant que personne, et devenir pour l'adulte un objet « dont on se sert ». C'est l'adulte qui, en abusant de son pouvoir, place l'enfant dans une telle situation. Il impose un secret qui interdit à l'enfant de s'ouvrir de ces actes à autrui. Plus encore, par son discours captateur, l'adulte érige bien souvent l'enfant victime en « coupable », menacé de sanctions s'il vient à parler. Cette confusion volontaire entre d'une part victime et coupable, et d'autre part entre actes permis et interdits, déstabilise profondément l'enfant et le relègue, là encore, au silence. Ce déséquilibre relationnel varie cependant en fonction des différents cas de figure.

LES FORMES DIVERSES DE PEDOPHILIE

✕ Certaines personnes expriment leur attirance sexuelle uniquement à travers une relation malsaine, trop captatrice et séductrice avec les enfants, en multipliant les attentions et les cadeaux par exemple. Celles-ci se contentent de fantasmer en regardant les enfants.

✘ D'autres établissent un lien affectif intense, sans gestes érotiques mais avec des regards insistants.

✘ D'autres encore instaurent des liens non seulement affectifs mais très nettement, voire très violemment, érotiques. Ils s'exhibent ou se masturbent devant les enfants ou encore ils les déshabillent, les caressent ou leur montrent des films ou des photos pornographiques. Ces abus peuvent prendre une forme ludique : l'adulte raconte une histoire à l'enfant, l'entraîne dans une mise en scène de telle manière que l'enfant ne peut pas dire que le jeu ne lui plaît pas.

✘ Au stade le plus grave, les agresseurs sexuels imposent à leur victime fellation ou cunnilingus, pénètrent son vagin, sa bouche ou son anus, avec un objet, leur doigt ou leur pénis.

✘ Dans les familles, il peut exister un « climat incestuel ». Par exemple, lorsqu'il y a intrusion systématique des parents dans l'intimité de leurs enfants, ou encore inspection et lavage de leurs orifices génitaux sous des prétextes hygiéniques, à des âges où les enfants devraient être déjà autonomes. De même les confidences des parents sur leur vie amoureuse, l'exhibition de leur nudité devant les enfants, des gestes déplacés (parents et enfants s'embrassant sur la bouche par exemple) peuvent concourir à la création d'un « climat incestuel » qui rend plus facile des passages à l'acte. A l'extrême, ce type de climat peut être quasiment équivalent à un passage à l'acte, par exemple quand parents et enfants partagent la projection de vidéos pornographiques.

✘ Enfin, les cas d'abus sexuels entre mineurs sont en augmentation (notamment les « tournantes » où viols collectifs). Il s'agit certes de cas différents. Pour parler de pédophilie au sens strict, cinq années minimales séparent l'âge du coupable de celui de la victime. Mais aucun éducateur ne peut rester indifférent devant de tels actes.



D - La pédophilie face à la loi

« Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs. »

Nous vous proposons ce troisième texte extrait de "Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs" publié par le Service de l'information et de la communication de la Conférence des Evêques de France.

Il existe donc des formes de pédophilie très différentes et de gravité variable. Il faut toutefois insister sur le fait qu'il n'existe pas de pédophiles « doux » qui ne feraient pas de mal aux enfants. Des actes graves peuvent être commis par des personnes qui, jusque là, n'avaient qu'une pédophilie « latente », voire inconsciente. Inversement, d'autres personnes ne passent pas à l'acte, alors même qu'elles sont la proie de fantasmes sexuels, très envahissants, envers les enfants. Le passage à l'acte peut être favorisé par un événement ou des circonstances particulières, période de solitude ou de dépression, ou encore l'abus d'alcool ou de drogues, qui libèrent des représentations sexuelles jusque-là maîtrisées. La pédophilie désigne donc un trouble psychosexuel de l'adulte qui n'est pas punissable en tant que tel ; seuls les passages à l'acte sont punis. Le terme de pédophile ne figure pas dans le code pénal ; celui-ci énumère les agissements sexuels déclarés punissables par le législateur.

LES SANCTIONS PREVUES

Ainsi, le code pénal réprime les agressions sexuelles, c'est-à-dire les atteintes sexuelles commises avec violence, contrainte, menace ou surprise, et ce, quel que soit l'âge de la victime. Les agressions sexuelles sont plus sévèrement punies lorsque la victime a moins de 15 ans ou lorsque l'auteur est un ascendant légitime, naturel ou adoptif ou encore une personne ayant autorité sur le mineur. Le code pénal réprime également certains actes sexuels lorsqu'ils sont commis spécifiquement sur des mineurs (les atteintes sexuelles commises sans violence, contrainte menace ou surprise), ainsi que la corruption de mineur (ce qui concerne notamment le fait de visionner des cassettes ou sites pornographiques en sa présence) et l'exploitation à caractère pornographique de l'image d'un mineur, par exemple, sur des forums internet. Le détail des infractions et peines prévues par la loi se trouve aux pages 28 et 29. Il résulte de l'ensemble des dispositions pénales que toute atteinte sexuelle sur un mineur âgé de moins de 15 ans constitue une infraction pénale. Il en va de même pour des mineurs âgés de 15 à 18 ans lorsque l'auteur a autorité sur la victime, ou a abusé de l'autorité que lui confèrent ses fonctions. Un éducateur, qu'il soit enseignant, prêtre, animateur, etc., sera généralement classé dans cette catégorie. En bref, tout contact à connotation sexuelle avec un mineur est prohibé.



E - Pédophilie : Qui sont les agresseurs ?

Nous vous proposons ce quatrième texte extrait de "Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs" publié par le Service de l'information et de la communication de la Conférence des Evêques de France.

LES AGRESSEURS

Les personnes qui se rendent coupables d'actes de « pédophilie » sont aussi diverses que les agissements visés par ce terme. Impossible de faire le portrait type du sujet pédophile. Les causes de ses actes sont multiples, à la fois éducatives, psychologiques, biologiques, culturelles, etc.

Pour cerner la personnalité des agresseurs, les psychologues proposent diverses explications et hypothèses qui restent à vérifier selon les cas particuliers.

On peut s'accorder sur le fait que, dans la grande majorité des cas, l'agresseur est connu de ses victimes et ressemble à Monsieur-tout-le-monde. Il peut être marié et avoir lui-même des enfants, mener une vie sociale normale, jouir de l'estime de son entourage, et occuper parfois une position d'autorité et de confiance.

Il peut appartenir à toutes les catégories sociales, exercer toutes les professions (mais il n'est pas étonnant qu'il ait choisi un métier en relation avec des enfants) et passer à l'acte à n'importe quel moment de sa vie.

L'ABSENCE DE CRITERE UNIQUE

En dehors des conduites répréhensibles, aucun critère ne permet de « reconnaître » à coup sûr ce type de personnalité. L'expérience montre cependant que les abus graves sont souvent précédés par des alertes (gestes déplacés, comportements malsains, plaintes classées...), et qu'ils sont souvent facilités par l'aveuglement ou le silence de l'entourage. **Si la grande majorité des personnes pédophiles sont des hommes, il existe aussi des femmes** : le phénomène est plus caché, en raison de l'accès plus naturel de celles-ci au corps des enfants, mais il a aussi des conséquences graves. Certaines font preuve également de complicité passive vis-à-vis des actes commis par leurs CONJOINTS ; Parfois, enfin, l'agresseur est un adolescent qui, ce n'est pas rare, a lui-même subi des abus sexuels dans son enfance.

Sur le plan psychique, la communauté scientifique reconnaît qu'il peut y avoir plusieurs classifications typologiques qui se croisent.

L'immatunité affective, l'inadaptation de la relation à l'autre, la confusion entre des images mentales et la réalité, sont un fonds commun dont se détachent globalement plusieurs profils.

L'IMMATURITE AFFECTIVE PROPRE AUX SUJETS PEDOPHILES

La principale caractéristique de la personnalité pédophile est une immaturité affective et sexuelle. Peu ou prou, toute personne pédophile est prompte à se sentir dévalorisée, humiliée, amoindrie. Elle a honte d'elle-même et doute de sa valeur personnelle. Cette « faille narcissique » est cependant plus ou moins profonde et rigide. Certains agresseurs sont parfois incapables de vivre leur sexualité avec des adultes, ils se reportent sur des enfants car ceux-ci ne les ridiculisent pas et ne rivalisent pas avec eux. Ils aiment leur propre image à travers l'enfant. Pour d'autres - les sujets pervers par exemple - la fragilité est telle, qu'ils n'expriment aucune souffrance, dénie toute insuffisance personnelle. Leur désir et leur plaisir deviennent leur loi.

DES STRUCTURES PSYCHIQUES VARIABLES

Si cette immaturité sexuelle et affective représente comme un « fil rouge » dans le domaine de la pédophilie, une typologie s'appuiera aussi sur le besoin plus ou moins fort de dominer le partenaire, sur le statut de l'enfant victime... Certains sont, en effet, poussés par un besoin très fort de dominer leur partenaire, de le souiller, voire de le contraindre dans des conduites sadiques. D'autres adoptent une conduite prudente qui évite des situations trop risquées. Certains ont une relation personnelle avec l'enfant ou le jeune, qui est alors souvent un proche, quelqu'un de connu. Pour d'autres, au contraire, l'enfant n'est qu'un objet, totalement interchangeable, ne jouant qu'un rôle strictement instrumental. Ils n'ont aucune perception de la souffrance de l'enfant. Du point de vue de l'organisation psychique des sujets pédophiles, on peut finalement dégager, dans une perspective un peu réductrice, quelques types de personnalités.

LES PERSONNALITES NEVROTQUES

Les personnalités névrotiques passent rarement à l'acte et savent, en général, que leurs conduites sont alors répréhensibles. Certains, bien insérés socialement, recherchent avant tout la proximité de l'enfant (souvent un proche). Ils passent à l'acte par des caresses ou des attouchements. D'autres présentent des fantasmes beaucoup plus envahissants. Souvent solitaires et quelque peu marginaux, ils assouissent leurs désirs par la pornographie ; sous l'effet de l'alcool ou de drogues, ils peuvent ponctuellement aller jusqu'au viol. Les personnalités névrotiques sont conscientes de leurs fantasmes, de leurs frustrations et souvent en souffrent. Si elles viennent à être découvertes, elles éprouvent culpabilité et honte, comme une atteinte à leur image. Un traitement psychothérapeutique est alors possible.

LES PERSONNALITES PERVERSES

Les actes pédophiles posés par une personnalité perverse s'avèrent particulièrement déroutants sur le plan de la raison humaine et singulièrement délétères, voire mortifères, dans leurs conséquences sur les victimes et leur entourage. Ces sujets luttent contre l'angoisse en procédant à un aménagement parfois très rigide, appelé « clivage du moi ». Deux attitudes coexistent au sein d'une même personne. L'une est saine et peut faire douter de la véracité de l'accusation : « Tous, mais pas lui ». L'autre, malsaine, est régie par la « loi de son désir » et impose à la victime des actes parfois très violents et un discours hautement captateur déniaient la réalité. Ces personnes peuvent être très intelligentes et très bien insérées socialement. Elles appartiennent parfois à des réseaux de pédophilie ou de prostitution infantile. Elles n'expriment aucune souffrance et n'éprouvent aucune culpabilité. Elles sont le plus souvent totalement incapables de reconnaître la gravité de leurs actes. L'entourage peut donc être extrêmement désarçonné, car cette personne pédophile trouve son plaisir à manipuler les autres : enfants et adultes, y compris experts et juges.

LES PSYCHOPATHES

Il s'agit de personnes, souvent de faible niveau intellectuel, violentes et instables, très fortement dominées par leurs pulsions sexuelles. Ces sujets associent les violences sexuelles à d'autres types de violence et de délinquance. Ils recourent fréquemment à la prostitution, adulte ou infantile. Leur but est moins la jouissance physique immédiate que celle provoquée par la peur, voire la terreur, inculquées à la victime. Il y a ici une volonté délibérée de salir l'enfant. D'une grande froideur affective, ces personnes n'éprouvent pas non plus de culpabilité. Les tueurs en série qui sont fréquemment des criminels sexuels appartiennent assez souvent à ce type de profil psychologique. Dans la pratique, répétons-le, il n'existe cependant pas de sujet psychopathe ou pervers à « l'état pur ». Depuis la personnalité névrotique avec une légère fixation pédophile jusqu'aux personnalités perverses immatures ou psychopathes, tous les intermédiaires existent. Mais certains sont plus dangereux que d'autres, en particulier à cause de la chape de silence qu'ils induisent. Il s'agit de les repérer sans se laisser manipuler.



F - Pédophilie : des signaux d'alerte

« **Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs.** »

Nous vous proposons ce cinquième texte extrait de "Lutter contre la pédophilie, repères pour les éducateurs" publié par le Service de l'information et de la communication de la Conférence des Evêques de France.

CHEZ LES ENFANTS VICTIMES

Il n'existe pas de signes spécifiques indicateurs d'abus sexuels. Il faut bien se garder d'établir une liste de critères qui prétendrait les diagnostiquer à coup sûr. Un seul ne suffit pas et ne peut jamais constituer une preuve. Ces signes peuvent être révélateurs de malaises banals, mais, quelle que soit leur origine, il faut les prendre en compte. Les enfants qui ont été abusés associent souvent plusieurs signes de malaise qui sont aussi des appels à l'aide.

- La tristesse, le silence, les crises de larmes sans raison apparente ; le désintérêt pour tout, même pour jouer ; - Les maux de ventre, de tête, ou autres, les recours fréquents à l'infirmier ; - La méfiance, la peur envers les adultes, ou au contraire le fait de se cramponner à l'un d'entre eux ; le refus net d'aller quelque part, avec quelqu'un ou chez quelqu'un ; - Les changements brutaux de comportement : chute des résultats scolaires, apparition de cauchemars, d'insomnies, de troubles alimentaires ; - Une hyperagitation, une masturbation compulsive : l'enfant semble sans cesse à la recherche de sensations plus fortes ; - Un vocabulaire provocant, avec des expressions et des allusions ayant trait à la vie sexuelle qui ne semblent pas de son âge ; des comportements excessifs de voyeurisme, ou d'exhibitionnisme ; - L'agressivité envers les autres enfants : il arrive que certains miment avec un autre, dans leurs jeux, les gestes qu'ils ont subis. - La frayeur devant tout contact physique, de la part de qui que ce soit. Cela peut se traduire, par exemple chez les filles, par le refus de s'exposer en portant des robes.

A l'adolescence. Des abus sexuels qui ont eu lieu et ont été enfouis dans le silence durant l'enfance sont souvent révélés à la puberté. La maturation sexuelle fait resurgir les souvenirs, qui se manifestent par des troubles, des signes de mal-être général : - les dépressions et tentatives de suicide, les blessures volontaires sur soi-même ; - les anorexies et boulimies ; - l'absentéisme et l'échec scolaire ; - les fugues ; - la provocation sexuelle, l'agressivité, jusqu'à l'agression, à leur tour, d'enfants plus jeunes ; - la consommation d'alcool et de drogue. De plus, en état d'ivresse, les adolescents sont des victimes faciles pour des agresseurs. En état de manque, ils peuvent être poussés à la prostitution pour se procurer de la drogue. De façon générale, il faut porter une attention particulière à certains enfants ou adolescents qui sont des cibles plus accessibles : ils vivent en retrait, ou jouent le rôle de « tête de turc » des autres membres du groupe ; ils doivent faire seuls beaucoup de trajets, passent beaucoup de moments seuls chez eux ou dans la rue. Les parents ayant peu de temps pour s'en occuper, ils se débrouillent souvent par eux-mêmes ; ils sont affectés d'un handicap, d'une manière ou d'une autre.

CHEZ LES ADULTES SOUPÇONNES

Il y a très peu de critères clairs et déterminants pour repérer une personnalité pédophile, et celle-ci peut passer à l'acte à n'importe quelle étape de sa vie. Seule l'attention de chacun peut permettre de prévenir et limiter les risques de dérapage. Pour les éducateurs, certains signes demandent une vigilance accrue :

- . l'absence de travail d'équipe, de communication entre adultes sur le travail éducatif avec les enfants,
 - . l'absence d'accord sur le rôle et la place de chacun ;
 - . le silence habituel sur certains sujets, des éducateurs refusant de se laisser interroger sur leurs pratiques ;
 - . l'existence de rumeurs insistantes ;
 - . une impression persistante de malaise ; même si elle est seulement due à l'intuition personnelle ;
 - . la présence de personnalités fragiles, qui ont peu d'estime pour elles-mêmes, peu de confiance dans leurs capacités, qui n'arrivent pas à nouer de relations satisfaisantes avec d'autres adultes, du même sexe ou non ;
 - . le passage d'éducateurs d'institution en institution, sans raisons apparentes, sans explications ;
 - . le fait qu'un adulte soit toujours entouré par le même petit groupe d'enfants, qu'il invite régulièrement un enfant à son domicile ou qu'il l'emmène en vacances ; la multiplicité excessive de cadeaux de la part d'un éducateur aux enfants.
-

De nouveaux repères pour lutter contre la pédophilie (octobre 2010)

Article de « La Croix » du 20 octobre 2010

Les évêques actualisent leurs repères pour « lutter contre la pédophilie »

La nouvelle version des « **Repères pour les éducateurs** », désormais en vente en librairie, inclut les mises à jour du droit français et surtout du droit canonique

Donner plus de visibilité à la lutte de l'Église contre la pédophilie. Dix ans après s'être solennellement engagés, à Lourdes, à lutter contre la pédophilie, les évêques de France ont ainsi décidé de réactualiser les outils alors élaborés et de leur donner une plus large publicité.

En 2000, l'Église était alors secouée par deux procès, à Bordeaux et à Bayeux, où l'évêque lui-même avait été condamné avec sursis pour non-dénonciation. L'engagement de la Conférence des évêques de France (CEF) s'était traduit par une coopération accrue avec la justice et la publication, en 2002, de la brochure Lutter contre la pédophilie, tirée à 100 000 exemplaires.

Aujourd'hui, alors que la crise a pris une ampleur internationale et donné lieu à plusieurs condamnations fermes du pape, **cette brochure a été profondément remaniée**, et prend la forme d'un livret vendu en librairie. « Ce texte avait fait basculer les mentalités, relève M^{re} Antoine Hérouard, secrétaire général de la CEF. Nous avons voulu donner une plus grande accessibilité à **cette brochure qui ne concerne pas seulement l'Église mais tous les éducateurs.** »

« **Une extrême prudence** »

Relue par des spécialistes (médecin, psychologue, magistrat...), la nouvelle version ne comporte pas de modifications sur le phénomène même de la pédophilie. Elle explique comment se comporter avec les jeunes, comment prévenir, comment et à qui dénoncer (chapitre « Agir et réagir »). « Ce qui a changé, c'est essentiellement le droit », explique Monique Baujard, directrice du Service national Famille et société et membre du groupe qui suit de près le dossier au sein de la CEF.

Le nouveau document prend ainsi en compte l'allongement des délais de prescription du droit français (2004) et les développements d'Internet (loi de 2007). Surtout, il consacre un volet au droit canonique – absent du texte de 2002 – qui inclut les mises à jour des normes canoniques apportées par le Vatican en juillet.

Si l'Église de France se félicite d'être avec ce document « en avance » sur d'autres Églises européennes, elle n'en garde pas moins « une extrême prudence ». Le chantier de la lutte contre la pédophilie « reste ouvert », rappelle dans la préface le cardinal André Vingt-Trois, archevêque de Paris et président de la Conférence, réaffirmant la volonté de l'Église de France de « contribuer à offrir à tout enfant et à tout jeune la possibilité de grandir en confiance ».

Céline HOYEAU